



Aux entreprises ayant participé  
à la révision quinquennale des formations de  
Carreleur CFC et Aide-carreleur AFP

Dagmersellen, le 1 mars 2016

Rapport de révision  
**Carreleur / Carreleuse CFC**  
**Aide-carreleur / Aide-carreleuse AFP**

Chers responsables de la formation,

En août 2015, la commission suisse de développement et de qualité (B&Q) pour les métiers de carreleur CFC et aide-carreleur AFP a lancé le sondage en vue d'une révision quinquennale dans les trois langues nationales. Le questionnaire concernant l'Orfo pour notre métier (ordonnance sur la formation professionnelle) a été développé en collaboration avec les instances de formation concernées et envoyé à près de 600 entreprises formatrice, enseignants et écoles professionnelles.

Le 27 novembre 2015, la commission a étudié le récapitulatif des réponses obtenues. Ci-dessous, vous pouvez découvrir le résumé des remarques par profession.

## **I. Carreleur / Carreleuse CFC**

Environ un quart des questionnaires a été retourné à la commission B&Q.

La formation actuelle est, par l'ensemble des acteurs concernés, évaluée comme bonne base pour les futurs professionnels tant au niveau de la qualité de coopération entre les instances de formation que de la correspondance aux besoins du marché. Les classeurs de suivi de formation ont été mentionnés par quelques participants. La commission B&Q est consciente que la tenue et le suivi de ces classeurs sont des tâches supplémentaires. Le bénéfice n'a cependant pas été constaté et compris par beaucoup de partenaire de formation. Des commentaires et remarques sur des améliorations potentielles dans le développement de la profession nous ont été transmis pour les domaines suivants :

- Supports de cours à compléter (imperméabilisation, sécurité au travail, directives MSST, radon, amiante, etc.).
- Dans le cadre des CIE, approfondissement des thèmes traitant de l'imperméabilisation, des rapports de régie, des travaux sous garantie et du travail sans poussière.
- Utilisation plus fréquente de carreaux grands formats dans les cours pratiques
- Revue du niveau d'exigence dans la procédure de qualification



Les points mentionnés ci-dessus ont été en grande partie traités dans le cadre des révisions annuelles de la formation (écoles professionnelles/centre de formation) et inclus dans la formation, ceci sur la base des retours obtenus.

La procédure de qualification est revue chaque année dans le cadre du collège des chefs-experts et les points critiques sont améliorés au fur et à mesure.

De plus, les apprentis sont de plus en plus impliqués dans les travaux préparatoires, afin de répondre au degré de difficulté demandé.

Dans le but d'améliorer le taux de réussite (remarque des cantons), une évaluation structurée est effectuée auprès des apprentis durant leur 1<sup>ère</sup> année de formation. C'est à ce moment-là que d'éventuelles réorientations sont planifiées et réalisées en collaboration avec toutes les parties concernées (CIE, écoles professionnelles, service de la formation).

## **II. Aide-carreleur / Aide-carreleuse AFP**

Pour le métier d'aide-carreleur AFP, environ le même nombre d'entreprises formatrices ont été questionnées que pour les carreleurs CFC. Le retour était ici d'environ 8%, car de loin pas toutes les entreprises ont été confrontées à cette formation. Le nombre d'apprenti AFP augmente cependant d'année en année.

La formation actuelle est, par l'ensemble des acteurs concernés, évaluée comme bonne base pour les futurs professionnels tant au niveau de la qualité de coopération entre les instances de formation que de la correspondance aux besoins du marché. La perméabilité entre les deux professions est garantie et pose la base pour une évolution vers le métier de Carreleur CFC. Selon les statistiques, environ un tiers des candidat AFP s'oriente ensuite sur la formation de carreleur CFC. Des commentaires et remarques sur des améliorations potentielles dans le développement de la profession nous ont été transmis pour les domaines suivants :

- Supports de cours à compléter (imperméabilisation, radon, amiante, etc.)
- Dans le cadre des CIE, approfondissement du thème traitant de l'imperméabilisation
- Introduction de la pose « frais sur frais » dans les CIE
- Revue du niveau d'exigence dans la procédure de qualification

Il est à relever que cette formation est encore jeune et qu'elle souffre d'un manque de reconnaissance de la société. L'entrée dans ce métier est compliquée par la méconnaissance qu'ont les écoles obligatoires et les offices d'orientations professionnelles de cette activité. Dans ce sens, nous encourageons tous les acteurs de la formation d'améliorer les connaissances et de communiquer de manière positive sur les réussites des candidats à l'AFP.

## **III. Conclusion de la commission B&Q**

La commission B&Q, sur la base de ce sondage, juge qu'une révision complète ou partielle de l'Orfo n'est pas nécessaire à ce jour.

La commission B&Q s'applique, sur la base de l'ordonnance actuelle, à améliorer le plan de formation et la directive de qualification. Les processus nécessaires dans les différentes commissions concernées sont adaptés de manière permanente et optimisés si besoin.

Tout ce procédé d'amélioration se fait dans le cadre de l'Orfo actuelle.



#### IV. Information

L'association Suisse du Carrelage et la Fédération Romande du Carrelage s'efforcent, d'ici à la prochaine révision quinquennale, d'investir leurs ressources dans la révision de la formation supérieure. Après ceci, une révision complète de la formation initiale pourra être entamée. L'étréitesse des ressources en personnel disponible aux sein des associations oblige les ORTRA à travailler en optimisant leurs moyens. C'est pour cette raison que la commission B&Q, tenant compte de ces moyens restreints, a déjà débuté la réflexion et la planification d'une révision totale dans environ cinq ans.

#### V. MERCI

L'association Suisse du Carrelage et la Fédération Romande du Carrelage remercie ici, de manière officielle, tous les responsables de formation pour les métiers de Carreleur CFC et Aide-carreleur AFP pour le temps consacré à ce sondage.

Continuons ensemble d'assurer l'avenir de la branche du carrelage à travers la formation !

Nous restons volontiers à votre disposition pour d'éventuelles questions.

Avec nos salutations les plus cordiales

#### ASC

Association Suisse du Carrelage

Thomas Leisibach  
Président B&Q

Carole Schäfer  
Cheffe de projet « Formation professionnelle »

#### FeRC

Fédération Romande du Carrelage

Laurent Cornu  
Président

Patrick Loosli  
Directeur